

Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 20 novembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (256r, 257v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 20 novembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51633>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 novembre 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Griess-Traut, Virginie \(1814-1898\)](#)

Lieu de destination 206, rue de Grenelle, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Virginie Griess-Traut du 16 novembre 1884 avec la circulaire qu'il ne peut insérer dans *Le Devoir* parce qu'elle mettrait le journal en contradiction avec une déclaration antérieure qui l'engageait à ne faire aucun appel d'argent. Sur les bulletins d'adhésion [aux principes d'arbitrage et de désarmement européen] et l'impression des listes d'adhérents.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#), [Pétitions](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

20 Novembre 65

Mme. Modeste,

Il y a bien deux mots faits
ici, effect d'un écrivain que
je ne connais pas, ce
qui me fait me demander
qu'elles furent faites
d'après une personne
particulièrement connue
des listes, elles furent publiées
dans "Le Peuple", votre journal
lorsque mettant le journal
en concordation avec une
déclaration antérieure
par laquelle la personne
éait engagée à ne faire

aucun appel d'argenterie
et à une déclaration
à ce sujet que bien loin
d'entreprendre nos efforts
à des frais sans ce but -
je suis sûr que vous
jusque ici ferez une grande
partie des bulletins
de adhesion.

Quant à l'impression
des listes, elle coûterait
beaucoup plus cher qu'une
copie à la main, et moins
qu'en revanche une con-
ciliation d'expliquer
de chaque nom, au moins
Les listes publiées dans

Mme. Jeanne. Brach

Le Journal contiennent
toutes les indications
qui nous ont été envoyées
concernant les adresses.

— Enfin pour les pré-
fectures, je dois vous
dire que la ~~aff~~ n'en
remet qu'au commerce.

Veuillez agréer,
chère Madame, l'assu-
rance de mes meilleures
sentiments.

Godin